

APPLICATIONS – REUNION 2

Présents : Miche AMELINE (PNR NM), François ANFRAY (DREAL), Simone BOISSEAU (CUA), Marion BROSSEAU (IRD2) Morgane CHEVE (EDEHN), Eric COQUATRIX (FDC 76), Paul COUPRY (LETG Geophen), Sylvain DIQUELOU (EVA), Lydie DOISY (CEN), Emilie GAILLARD (Institut Demolombe), Geneviève LEJEUNE (CREPAN),), Lisa LE LEVIER (GEOPHEN) , François LENORMAND (Collectif éduquer à la Nature), Eva LOCILLA (Institut Demolombe), Annick NOEL (CREPAN), Magali PRINCE (MRSH – pôle risque), Sophie RAOUS (IRD2).

Résumé de l'avancement des applications

Le film pédagogique : finalisation du script relu par les membres du comité de relecture. Les étapes suivantes sont : la réalisation du storyboard, le choix de la voix de l'acteur-trice qui lira le texte et réalisation finale.

ANFRAY : possibilité que ce soit une voix jeune qui soit utilisée ? cela renforce l'idée du lien entre la biodiversité et les générations futures.

La collection de livrets thématiques : cette collection va s'enrichir au fur et à mesure de l'avancée du projet et en utilisant les apports des stages

Film du dispositif : sera réalisé du même type que le film « regards d'acteurs » diffusé pendant le temps fort pour capitaliser sur le projet

Les stages : ont tous démarré entre mi mars et mi avril. Importance de favoriser les échanges entre stagiaires – implication dans la phase de préparation des modules

Un séminaire des stagiaires va être organisé mi juillet pour aider les stagiaires à préparer leur rédaction et aller à l'encontre des 3 publics cibles : proposition aux participants de faire des propositions de lieux (publics à rencontrer et hébergement facile)

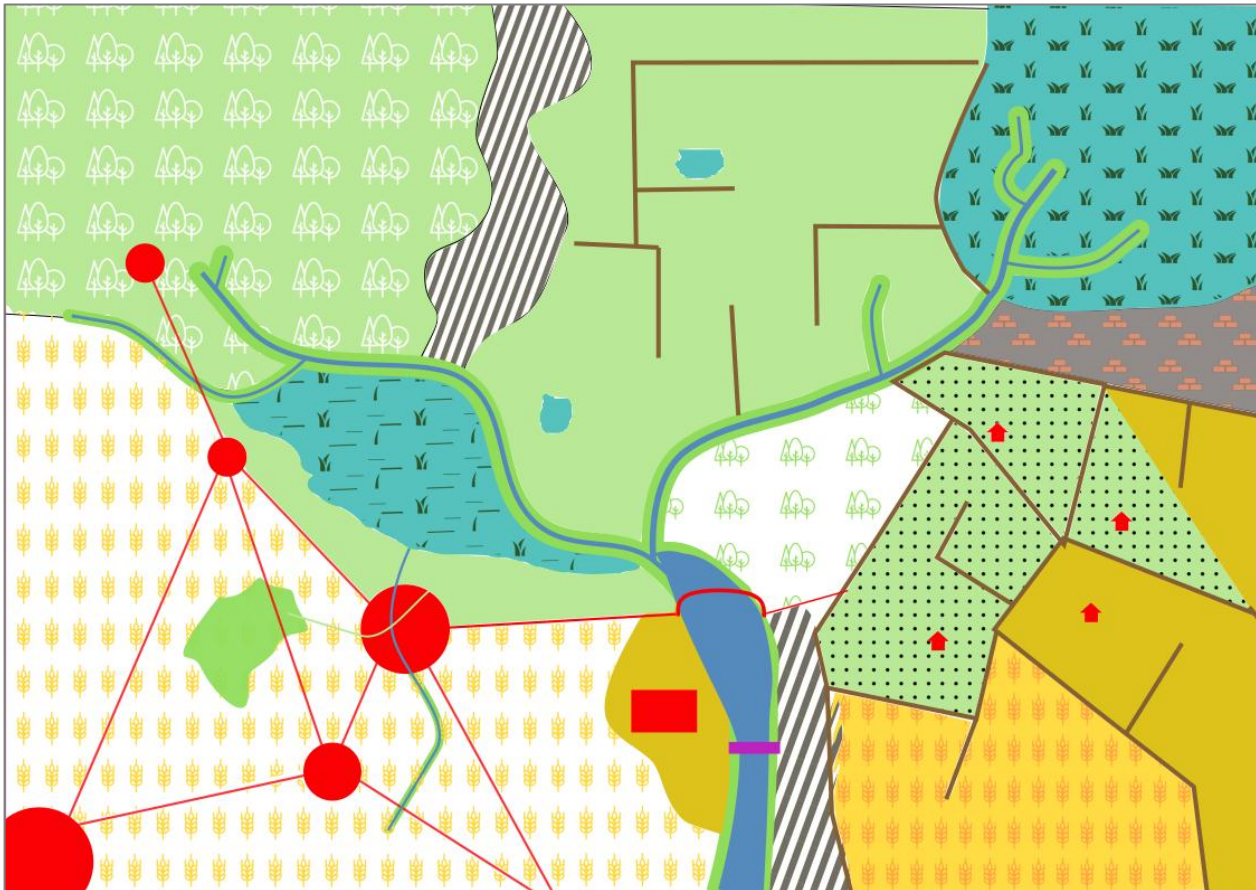
Les modules de formation/sensibilisation :

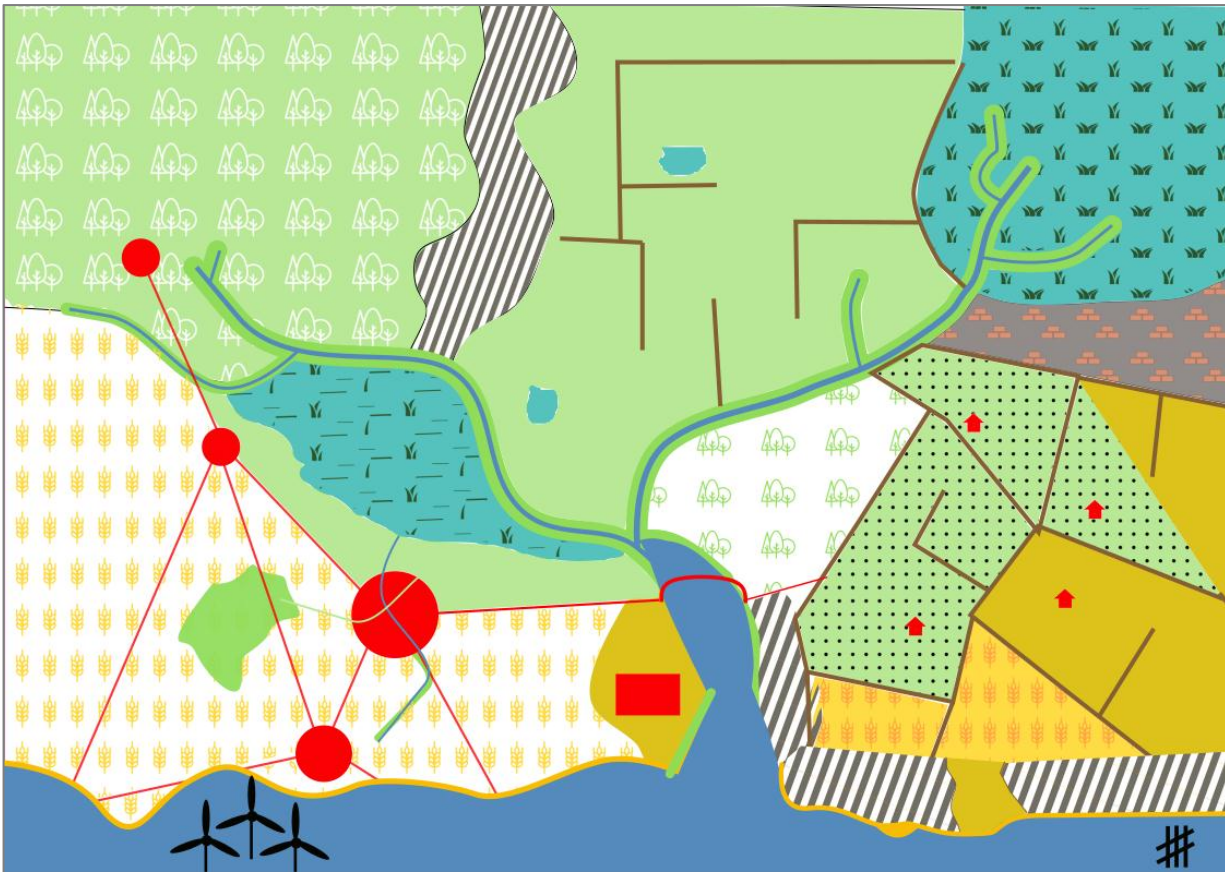
Cette application découle des résultats positifs issus des modules de sensibilisation que l'IRD2 a développé dans le cadre du projet « Notre Littoral pour Demain ». Ces modules à destination des élus de communes littoral es avaient pour objectif de les sensibiliser à la notion de risques. Ils étaient imaginés en trois temps, tout d'abord un temps pour faire émerger les questionnements, avec un apport de connaissance par deux chercheurs. Puis un à plusieurs mois plus tard les deux autres sessions permettaient un apport de connaissance ciblé par rapports aux attentes exprimées, en faisant intervenir soit des chercheurs soit des territoires ayant expérimenté des façon de faire innovantes.



Une base pour les applications : le territoire fictif

L'idée travaillée lors de la réunion précédente était d'établir un territoire à l'échelle d'un SCOT qui représente l'ensemble des milieux normands, et ainsi présente les services écosystémiques. Deux versions sont présentées : celle d'un territoire dans les terres et un second sur une façade littorale.





Les éléments à discuter sont :

- Les objets présentés (type, surface, position)
- Les figurés utilisés (sur les cartes ci-dessus un même élément peut être présenté par différentes propositions)
- Le système de représentation des services écosystémiques.

Objets présentés :

- A ajouter
 - Des continuités écologiques (notamment entre forêts et prairie)
 - axe routier : un de type autoroute transversal et clivant, qui passe à proximité d'un centre urbain
 - cours d'eau en zone de culture
 - peupleraie en zone humide
 - à la place du barrage (qui disparaît avec la zone littorale) : mettre plus en amont une zone avec un bief et un plan d'eau de la taille actuelle des mares
 - sur la frange littorale une urbanisation dense en bas à gauche et des habitats dispersés
 - Eoliennes terrestres
 - Points de captage à proximité de cours d'eau, et d'autres isolés (proche de cultures ?)
 - Zone industrielle : en ajouter près d'une ville



- A modifier :
 - Mares : plus petites et plus nombreuses (pour respecter proportionnalité), en bords de cultures et de forêt
 - Zones urbaines : pas en cercle et avec des zones en pointillés suggérant une densification moins importante en périphérie. Les faire apparaître comme suivant les axes.
 - Routes : utilisant différentes épaisseurs de trait comme les cours d'eau
 - Haie : densifier, et certaines portions discontinues
 - Jachères : plutôt en friche + roncier, ou zone sans affectation
 - Coteaux : pas en surfacique mais en patch, de part et d'autre d'un cours d'eau
 - Culture / prairie : faire une distinction par exemple plaine (culture) prairie (élevage) dans la légende
 - Eoliennes et pars à huitre à inverser pour respecter la logique avec le système côtier
 - Cours d'eau : têtes de bassin plus denses, pour cela inverser à droite la zone humide et la forêt pour que la tête de bassin soit en zone forestière

Figurés à modifier

- Zones humides : couleur de fond non pas bleu mais en lien avec la prairie
- Forêts : sur fond vert mais plus foncé, souligne une zone dense
- Cultures : sur fond blanc

Représentation des services écosystémiques

Proposition :



- Remarques
 - Ne pas utiliser de figuré proportionnels
 - Le territoire fictif se suffit, ajouter une couche d'information n'est pas nécessaire, par l'animation autour de ce territoire les SE ressortiront
 - En fonction des services que l'on veut expliquer/ sur lesquels on veut faire raisonner, faire apparaître les milieux concernés en couleurs et les autres en grisés
 - Montrer une connexion entre les SE (par exemple des insectes pollinisateurs viennent des forêts mais vont sur les prairies).

Les modules de sensibilisation

L'IRD2 a expérimenté ce format sur la thématique de l'appropriation du risque sur les communes littorales, et face au succès rencontré il semble intéressant d'adapter ce format à la thématique des rencontres nationales.

Ce sera un travail important du groupe de travail d'affiner le format et le contenu, sachant que ces modules pourraient débiter en fin d'année pour s'achever en mars 2018. La première idée était d'adapter les modules à chaque public cible avec des chercheurs / experts qui viendraient apporter des éléments de réponse aux questionnements identifiés en local.

Pour rendre ces modules interactifs on pourrait y intégrer l'idée des DD tours développés par l'ARE Normandie, c'est-à-dire un temps sur le terrain à la rencontre d'acteurs ayant expérimenté des approches innovantes de la biodiversité.

Ce qui sera mis en place dans le cadre de ces modules pourrait être repris par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Les questions préalables : ces modules ont-ils pour objectif d'amener des éléments techniques ? d'initier la mise en place d'un réseau d'acteurs créant ainsi une cohésion dans la perspective de les aider à l'appropriation des SE ? Si l'on répond à un besoin les gens viendront. Si c'est une intervention plus technique (apporter des outils) dans ce cas des temps plus longs (c'est une formation). Si c'est un temps généraliste sur une thématique le temps plus court.

L'enjeu est double si on veut opérer changement de regard, il faudra aller assez profondément dans leur relation à la nature, les faire parler de soi ; puis faire grimper le niveau de connaissance

Remarque : pour protéger on peut soit contraindre le comportement, soit par l'éducation et la prise de conscience de la dépendance, faire en sorte que les gens agissent par leur intérêt individuel. Or les entreprises elles aussi sont myopes, leur montrer qu'on réfléchit pour l'ensemble de la collectivité, les générations futures. Quand ils font leur bilan d'activité ils ne prennent pas en compte des éléments pourtant important pour leur avenir

1. Quel découpage ? Par public ? Par thème ? par territoire ?

- Les propositions :
 - **Par territoire.** Identifier des territoires vécus avec thématiques clé et rassembler les acteurs sur des problématiques spécifiques. Pré-identifier ces territoires en se basant sur les perceptions paysagères (entités homogènes), environ 10 territoires
 - **Par public.** Deux temps de discussion possibles (à voir dans quel ordre) : d'abord rassembler des publics homogènes (élus, industriels, agriculteurs) pour un temps de travail, puis les rassembler pour qu'un pont soit établi entre tous pour qu'ils fassent part des conclusions de leurs réflexions, mettent les enjeux en débat. Ou l'inverse : un premier temps ensemble pour un diagnostic partagé, et la définition des enjeux du territoire, puis un second temps par public à l'issue duquel chacun repartirait avec une feuille de route.
 - **Par thématique.** Si le territoire fait émerger des enjeux peut être que le module suivant sera par thématique. Territoire vers thématique VS thématique vers territoire
- Proposition transversale :



- a) par public sur ½ journée pour aborder des outils (les appâter)
- b) Un temps de regroupement/rassemblement assez court, à thématiser selon les territoires
- c) Du terrain où les groupes sont mixtes

- Remarques:

Inquiétude sur le besoin d'un animateur en arrière-plan de cette démarche, présent sur le territoire, donc identifier un interlocuteur sur le territoire entre les réunions (celle de suivi compris), il ne faut pas quelqu'un de trop marqué politiquement ou trop militant, représentant d'un organisme de confiance (PNR, CEN), ou qui font de la sensibilisation formations à l'environnement (PNR, CPIE, des collectivités). Que cette personne soit bien identifier et puisse assurer le suivi sur la durée.

Pour les territoires ne pas forcément tenter de couvrir toute la Normandie mais des territoires exemplaires. L'échelle du SCOT est neutre en terme de démarche, et n'a pas nécessairement une gouvernance établie. Peut-être privilégier les communautés de communes et communauté d'Agglo car s'il y a des applications pour faire changer des choses, il faudra des financements, donc si ces territoires sont impliqués ce sera plus facile car ils seront dans la logique.

2. Temporalité ? En plusieurs temps ou en un seul temps ? A quel moment de l'année ?

- Les propositions :
 - **Des journées complètes ou demi-journée.** Une journée complète aide à fédérer un groupe, là où une demi-journée facilite la mobilisation de certains professionnels (mais limite la question de visite sur le terrain).
 - **Des réunions fractionnées.** Si le principe retenu est d'avoir 2 séquences ne pas trop les éloigner (1,5 à 2 mois). Puis imaginer une clause de revoyure, 6 mois à un an après la seconde réunion, pour faire un bilan sur les objectifs atteints par chacun, en ayant envoyé un questionnaire intermédiaire sur la façon qu'ils ont eu de faire fructifier le travail porté pendant les modules
 - **Du terrain.** Donc éviter les périodes où l'on ne voit rien, privilégier le printemps

3. Format : Descendant ? Participatif ?

- Les propositions :
 - la **méthode.** Imaginer une progression : partir des gens (leur rapport à la biodiversité, mettre en évidence les représentations des personnes, mettre les gens en questionnement (poser les problèmes), varier les plaisirs avec des temps sur le terrain et des temps en salle (la diversité et la valeur de l'exemple font la richesse. Eviter être trop éloigné préoccupation, trop général, trop conceptuel.
 - **Un jeu de rôle ludique.** Une situation de départ, les personnages ont le rôle d'un autre (par exemple un agriculteur prendra le rôle d'un élu), mettre une situation critique (problème à résoudre, par exemple un aéroport qui doit se construire), les thèmes tombent automatiquement, et l'apport de connaissance peut être fait en temps voulu par l'animateur ou des intervenant.
 - **L'animation .** La qualité de l'animation de ces réunions sera la clé de la réussite. Certaines techniques face à un type de public ne passent pas. Faire donc ni trop trivial, ni trop compliqué.



- Proposition transversale :
 - a) terrain, avec entrée très technique, avec des scientifiques qui peuvent apporter des éclairages échange de savoirs d'expérience
 - b) jeu de rôle (soirée) avec différents groupes (goulotte par public) sur la base du territoire fictif doivent résoudre des enjeux (pôle ressource en eau, pôle alimentation durable, ...)
 - c) troisième temps avec groupes mixtes sur terrain (pas trop abordé)

4. Le contenu des modules

Idées d'intervenants qui ont déjà expérimenté des choses sur leurs territoires

Idées de visites de lieux de territoires, d'industries, d'exploitation agricole

Nous mettre en veille s'il existe des démarches intéressantes en construction pour éviter de faire doublon avec d'autres (CNFPT, Chambres consulaires, FR CIVAM)

⇒ **Voir tableaux joints.**

Annnonce prochaine date : 6 juillet 14h-17h

